



## LA MÉTHANISATION : QUEL EST L'IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR ET LES ODEURS ?

Depuis début juin 2022, les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) dans 6 régions de France métropolitaine (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, et Pays de la Loire) ont débuté le projet AQAMETHA. Un travail inédit qui vise pour la première fois dans un projet de dimension nationale à mesurer l'impact de la méthanisation sur la qualité de l'air et les odeurs à proximité des installations. Présentation de cette recherche.

### Qu'est-ce que AQAMETHA ?

#### Objectif

Le projet AQAMETHA s'étend sur une période de trois ans (2021-2024). Sa finalité est d'établir et de partager un premier panorama à l'échelle nationale des niveaux de polluants et d'odeurs dans l'environnement des unités de méthanisation et d'évaluer en quoi l'implication précoce des riverains sur le sujet de l'environnement atmosphérique permettrait de contribuer à améliorer leur acceptabilité vis-à-vis de cette activité.

Plus concrètement, il a pour objectifs principaux :

- Améliorer les connaissances sur les niveaux de pollution de l'air et les odeurs dans l'enceinte et autour d'unités de méthanisation ;
- Objectiver les éventuels désagréments et craintes (passer du ressenti à une caractérisation objectivée) et répondre aux interrogations des acteurs de la filière (promoteurs, associations, opposants...);
- Capitaliser les résultats de l'étude et les valoriser auprès des porteurs de projets, des exploitants, des collectivités, des riverains et du grand-public ;
- Mettre en lumière via un dispositif de formation et d'un accompagnement personnalisé l'évolution de la perception des riverains vis-à-vis d'un projet de méthaniseur et de la qualité de l'air et des odeurs.

#### Territoires étudiés

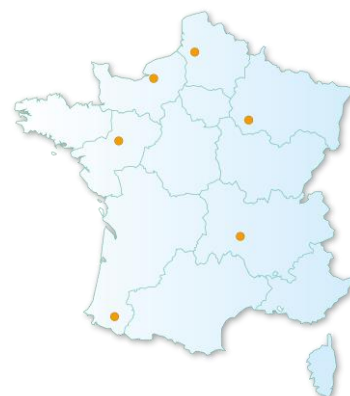
12 unités de méthanisation seront étudiées : 6 en 2022 et 6 en 2023. Ces dernières ont été sélectionnées selon :

- La typologie de l'exploitation (à la ferme, collective, centralisée ou industrielle) ;
- Les types d'intrants (déchets agricoles, agroalimentaires, verts...) et leurs modes de stockage (à l'air libre ou bâtiment fermé) ;
- Le mode de valorisation (injection ou cogénération) ;
- La présence ou non d'un système de traitement de l'air ;
- Le contexte local.

Les exploitants sont volontaires pour participer à cette expérimentation.

En 2022 la répartition géographique est :

- Auvergne-Rhône-Alpes : Haute-Loire (43) ;
- Grand Est : Aube (10) ;
- Hauts-de-France : Somme (80) ;
- Nouvelle-Aquitaine : Pyrénées-Atlantiques (64) ;



- Normandie Eure (27) ;
- Pays de la Loire : Mayenne (53).

## Polluants de l'air et odeurs étudiés

A l'intérieur et à l'extérieur des unités, les odeurs sont évaluées par des experts des AASQA formés à la méthode du [Langage des Nez](#)® en collaboration avec Osmanthe.

A différentes distances de l'unité au niveau de zones habitées, les concentrations dans l'air de [l'hydrogène sulfuré et de l'ammoniac](#), deux indicateurs de l'activité de méthanisation, seront mesurés par des [échantillonneurs passifs](#).

## Pourquoi une telle recherche ?

En France, la filière méthanisation est en plein essor et contribue à l'atteinte des objectifs nationaux de transition énergétique. Cette expansion suscite des interrogations sur l'impact de la méthanisation en matière de qualité de l'air à proximité des installations. La perception de cette composante peut diverger entre les porteurs de projet et les riverains.

A ce jour, à l'échelle nationale, peu d'études ont été produites sur l'état de la qualité de l'air et des odeurs dans l'environnement des sites de méthanisation n'a été produite.

C'est pour répondre à cette absence mais aussi objectiver et partager les impacts de la méthanisation que le projet AQAMETHA a été lancé.

## AQAMETHA : 3 années de recherche

### Déroulement

Ce projet s'articule autour de 3 temps :

- Les investigations de terrain : en juin et octobre 2022 et en juin et octobre 2023 ;
- Le volet implication citoyenne : juin 2022 à juin 2024 ;
- La bancarisation, la datavisualisation et la valorisation : 1<sup>er</sup> semestre 2024.

### Résultats

Les résultats seront diffusés dans leur ensemble au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

### Un projet porté par un collectif

AQAMETHA regroupe 8 porteurs de projet ([Atmo France](#), [Air Pays de la Loire](#), [Atmo Hauts-de-France](#), [Atmo Normandie](#), [ATMO Grand Est](#), [Atmo Auvergne-Rhône-Alpes](#), [Atmo Nouvelle-Aquitaine](#) et la société Osmanthe) et des partenaires issus des milieux académique ([IMT Nord Europe](#) et [l'Université du Littoral-Côte-d'Opale](#)), professionnels ([ADEME](#), [Gaz Réseau Distribution France](#), [Centre Technique national du Biogaz et de la Méthanisation](#)) et associatif ([France Nature Environnement](#)). Cet équilibre entre les partenaires permet de prendre en compte les différentes sensibilités et regards, avec un socle technique et neutre garanti par les AASQA.

Ce projet est développé dans le cadre des appels à projet 2020 : « Comment préparer aujourd'hui la qualité de l'air de demain » associé au programme de recherche [AQACIA](#) (Amélioration de la Qualité de l'Air : Comprendre, Innover, Agir) financé par [l'ADEME](#). GRDF est également cofinancier du projet.

## CONTACT

Julie Gault

Atmo Nouvelle-Aquitaine

**Tél. : 06 66 33 07 56**

**[communication@atmo-na.org](mailto:communication@atmo-na.org)**

[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)

### **UN ANCRAGE TERRITORIAL POUR UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

*Atmo Nouvelle-Aquitaine est une Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Elle est membre de la Fédération Atmo France, qui réunit toutes les AASQA. Ces observatoires régionaux surveillent les concentrations dans l'air des polluants réglementés et évaluent l'exposition de la population à la pollution.*